BARS HÔTELS RESTAURANTS

Je protège mon activité

En tant que patron d'un petit hôtel, je suis toujours en contact avec ma clientèle. Elle est très exigeante sur la qualité de mes prestations, et elle a raison.

A mon tour, je dois être exigeant pour bénéficier des garanties qui vont sécuriser mon activité. Mon assureur Thélem l'a parfaitement compris en construisant avec moi **une protection sur mesure, avec les garanties qui me sont vraiment indispensables.**

C'est rassurant pour moi… et pour mes clients !

La multirisque professionnelle de Thélem assurances englobe l'ensemble des garanties essentielles à une activité telle que la vôtre.
En fonction de votre situation, et avec l'aide de votre assureur Thélem qui a une vision très pragmatique de votre activité :

1. vous faites jouer les curseurs des différentes garanties pour bénéficier d'un niveau d'indemnisation correspondant à vos besoins,
2. vous pouvez ensuite compléter votre couverture par des renforts de garanties sur des points spécifiques.

POUR VOTRE ACTIVITÉ, VOICI LES GARANTIES SUR LESQUELLES IL EST IMPORTANT QUE VOUS VOUS ATTARDIEZ…

PROTÉGER VOTRE COMMERCE

- **Incendie, dégâts des eaux, inondation**
  Il est important de bien évaluer votre bien pour le garantir à sa juste valeur.
- **Vol et vandalisme intérieur :**
  Vol du tiroir caisse par agression.
  Dégradations de vos locaux et aménagements, de vos matériels ou marchandises.
- **Vandalisme extérieur, émeute**
  À proximité d'une préfecture, en centre ville, une garantie à envisager en fonction de la localisation de votre établissement.
- **Bris de glaces et d'enseignes**
  Vitrines, enseignes lumineuses, votre assurance prend en charge la réparation ou le remplacement quelle que soit la cause des dégâts.
- **Valeur à neuf**
  Votre matériel et vos biens meubles récents seront mieux indemnisés en cas de sinistre.
- **Aménagements extérieurs**
  Terrasses, piscines, plantations, mobilier, vous avez beaucoup investi pour vos extérieurs.

Les conseils prévention vol

- Stocker séparément les espèces et les vider régulièrement du tiroir caisse.

Les conseils prévention incendie

- Vérifier régulièrement les installations électriques (la réglementation impose un contrôle annuel).
- Vérifier les extincteurs tous les ans.

Bons plans prévention

Profitez de tarifs préférentiels et d'un service de qualité chez nos partenaires certifiés :
- **Desautel (moyens d'extinctions incendie, en particulier le contrôle des extincteurs).**
- **Delta Security Solutions (solutions de sécurité électronique, en particulier l'anti-intrusion et la télésurveillance).**
- **Bureau Veritas (contrôles réglementaires, en particulier la vérification des installations électriques).**

PROTÉGER VOS MARCHANDISES

- **Pertes de denrées en chambres froides**

  Dommage électrique, avarie de moteur, les denrées conservées dans vos frigos, congélateurs, chambres froides deviennent impropres à la consommation. Vous êtes indemnisé pour leur perte.

PROTÉGER VOTRE ACTIVITÉ

- **Bris de machine et dommages électriques**

  Vous êtes indemnisé en cas de surtension, grippage, chute, mauvaise utilisation de votre matériel informatique et bureautique ainsi que tout votre matériel professionnel situé dans votre établissement.

VOTRE RESPONSABILITÉ

- **Responsabilité civile d'exploitation, responsabilité civile professionnelle, responsabilité civile dépositaire**

  Vérifiez avec votre assureur Thélem que compte tenu de votre activité, vos responsabilités peuvent être garanties.

- **Protection juridique**

  Litige avec un fournisseur, plainte d'un client, problème avec un salarié : conseils, assistance et prise en charge financière en cas de procédure.

PROTÉGER LA PÉRENNITE DE VOTRE COMMERCE

- **Absence temporaire de Personne Clé**

  Pour vous permettre de faire face aux frais supplémentaires à engager pour le remplacement temporaire, suite à un accident, d'un collaborateur indispensable à votre activité (à concurrence de 225 € par jour sur 90 jours maximum).

- **Pertes d'exploitation**

  Après un incendie grave, votre hôtel est fermé pendant plusieurs mois. Pendant cette période, vous ne générez plus de chiffre d'affaires. La garantie pertes d'exploitation prend en charge **vos frais généraux permanents.**

- **Valeur vénale du fonds de commerce**

  Vous avez acheté votre fonds et, depuis des années, vous le faites fructifier en travaillant dur. Suite à un incendie, il vous est impossible de continuer à exercer dans votre commerce. Vous perdez alors partiellement ou totalement la valeur de votre fonds. Grâce à cette garantie, vous êtes indemnisé.

VOUS PROTÉGER, VOUS ET VOTRE FAMILLE

Ce n'est pas parce que vous n'êtes jamais malade que vous ne devez pas y penser.

Prévoyance*, santé… personne n'est à l'abri d'un accident ou d'une maladie et des graves conséquences financières qui peuvent en découler aussi bien sur l'activité professionnelle que dans le cadre de la vie privée.

Demandez une étude à votre en assureur Thélem en fonction de votre régime obligatoire.

Assurances IARD et santé, prestations assurées par Thélem assurances, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. *Assurances prévoyance, prestations assurées par Thélem prévoyance, filiale de Thélem assurances, SA à conseil d'administration au capital de 12 000 580 euros, RCS Orléans N° 539 477 059. Entreprises régies par le code des assurances. Autorité de contrôle : ACPR - 61, rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09 - Sièges sociaux : Le Croc - BP 63130 - 45430 Chécy - Tél. 02 38 78 71 00 Fax 02 38 78 72 92 - www.thelem-assurances.fr
Crédit photos : Arnaud Baraer, Getty Images et Fotolia - Février 2014 - Document non contractuel voir conditions en agence.

thélem assurances

L'assurance d'une relation unique.